

58515-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'exploitation d'installations sportives – Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique ILEO

OJ S 18/2026 27/01/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Adresse électronique: service-marches@cdc-oleron.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique ILEO

Description: Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique ILEO

Identifiant de la procédure: 8e65527f-a3d3-4c3c-be85-f1c507d3fc31

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Fausse déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis ou obtention d'informations confidentielles sur cette procédure:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
État de cessation d'activités:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique ILEO

Description: Le Concessionnaire gère l'équipement à « ses risques et périls ». Il devra gérer l'équipement, en respectant l'ensemble des vocations souhaitées : scolaire (initiation, apprentissage), loisirs (amusement, détente), sportive (forme-santé, performance...). Il assurera la sécurité maximale des utilisateurs, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. De manière générale, le Concessionnaire sera à titre principal responsable de : l'accueil des usagers (public, scolaires, associations et clubs sportifs) et de la gestion courante ; l'animation, la commercialisation et la promotion du Centre aquatique dans toutes ses dimensions (espace piscine, espace forme, espace balnéo, parc aquatique) ; exploiter toutes activités de services accessoires au service public délégué, telles que la vente de produits liés au domaine aquatique ou la mise en place de distributeurs automatiques. Le Concessionnaire assurera également l'exploitation administrative, technique, commerciale et financière du service à ses risques et périls, et notamment à ce titre : la reprise du personnel de l'actuel délégataire en application de l'article L. 1224-1 du code du travail et, le cas échéant, le recrutement et le management de tout le personnel nécessaire à l'exploitation du service ; l'acquisition et le renouvellement du mobilier nécessaire à l'exploitation, tel qu'il sera défini dans son offre et repris en annexe à la convention de délégation de service public, ainsi que des fournitures nécessaires à l'exploitation, étant souligné que La CC de l'Ile d'Oléron n'aura à sa charge que les biens mis à disposition dès la prise d'effet de la convention ; la mise en œuvre d'une stratégie commerciale, notamment marketing (communication et commercialisation) pour assurer la fréquentation du service dans toutes ses composantes) ; le maintien et le développement de la mise en réseau avec les partenaires locaux (office tourisme, associations, commerçants, prestataires d'activités, comités d'entreprises,...) ; le respect en tous points des dispositions législatives et réglementaires actuelles ou futures afférentes aux activités, ouvrages, équipements et installations faisant l'objet de la délégation de service public ; l'entretien de l'ensemble des ouvrages, des installations techniques, mais aussi des espaces extérieurs intégrés dans le périmètre de la délégation ; la gestion administrative, financière et comptable. Le Concessionnaire pourra subdéléguer à des tiers une partie des tâches qui lui sont confiées tout en conservant la responsabilité entière du service et sous la condition d'un accord préalable express de la Communauté de Communes. L'ensemble des biens mis à la disposition du CONCESSIONNAIRE seront récapitulés dans une annexe à la convention. Le centre aquatique présente les principales caractéristiques suivantes : espaces d'activités (piscine - balnéo - forme - parc aquatique) ; espaces d'accueil et de services (accueil - restauration légère - administration locaux du personnel - vestiaires et sanitaires des espaces piscine, balnéo, forme, parc aquatique) ; espaces technique (locaux techniques - espaces techniques extérieurs)

Identifiant interne: DSP2026-01

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Centre aquatique ILEO route du Stade

Ville: DOLUS D'OLERON

Code postal: 17550

Subdivision pays (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 7 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: La durée du contrat est fixée à soixante-un mois à compter de sa notification. La durée du contrat est décomposée en deux périodes : une période de préfiguration estimée à un mois, à compter de la notification du contrat jusqu'à la mise à disposition de l'équipement, dédiée notamment à la mise en place de l'équipe d'exploitation, à la prise en main de l'équipement ; une période d'exploitation du service public de soixante (60) mois, à compter de la mise à disposition de l'équipement. La date prévisionnelle de notification du contrat est fixée au 1er décembre 2026, soit un mois avant la date prévisionnelle de mise à disposition de l'équipement, qui est fixée au 1er janvier 2027.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: La sélection des candidatures doit s'effectuer, conformément aux dispositions de l'article L. 14411-5 du CGCT, au regard de : des garanties professionnelles et financières

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: La sélection des candidatures doit s'effectuer, conformément aux dispositions de l'article L. 14411-5 du CGCT, au regard de : respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code travail

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: La sélection des candidatures doit s'effectuer, conformément aux dispositions de l'article L. 14411-5 du CGCT, au regard de : aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité, cohérence et fiabilité financière de l'offre

Description: Qualité, cohérence et fiabilité financière de l'offre

Catégorie du critère d'attribution poids: Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution: 1

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité des services proposés aux usagers

Description: Qualité des services proposés aux usagers

Catégorie du critère d'attribution poids: Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution: 2

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité, pertinence et adaptation des moyens et compétences mis en œuvre par rapport aux missions que le concessionnaire devra exécuter et à l'objectif de pérennité des installations

Description: Qualité, pertinence et adaptation des moyens et compétences mis en œuvre par rapport aux missions que le concessionnaire devra exécuter et à l'objectif de pérennité des installations

Catégorie du critère d'attribution poids: Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution: 3

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: www.marches-securises.fr

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requête

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Date limite de réception des offres: 26/02/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Poitiers

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Informations auprès du Tribunal administratif de Poitiers. Avant la signature du contrat recours en référé précontractuel (art. L. 551-1 et svt du CJA), après ladite signature recours en référé contractuel (art. L. 551-1 et svt du CJA) ou recours de pleine juridiction contre le contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Poitiers

8. Organisations**8.1. ORG-0001**

Nom officiel: Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (17)

Numéro d'enregistrement: 24170062400026

Adresse postale: 59 route des Allées

Ville: SAINT-PIERRE D'OLÉRON

Code postal: 17310

Subdivision pays (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Pays: France

Adresse électronique: service-marches@cdc-oleron.fr

Téléphone: +33 546472468

Télécopieur: +33 546471288

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.cdc-oleron.com/>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement: 17860004500029

Adresse postale: Hôtel Gilbert 15 rue de Blossac CS 80541

Ville: POITIERS CEDEX

Code postal: 86020

Subdivision pays (NUTS): Vienne (FRI34)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone: +33 549607919

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ae391ea8-9558-43d0-af57-bc64ba172bb2 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 19

Date d'envoi de l'avis: 23/01/2026 15:28:30 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 58515-2026

Numéro de publication au JO S: 18/2026

Date de publication: 27/01/2026